Lou Tchaouvel

Novembre 2020

La GAZETTE des CHAUZONNAIS n° 75

Le mot du Maire

Que de choses se sont passées en 2020, année particulièrement difficile. Elle n'est pas terminée.

Face aux actes de barbarie auxquels nous sommes aujourd'hui confrontés, la solidarité est plus que jamais nécessaire.

Nous vivons une crise sanitaire sans précédent qui perturbe la vie de la commune. Le virus connait une accélération préoccupante dans notre département. Face au net rebond épidémique et au risque croissant de saturation des hôpitaux, l'ensemble de notre pays subit un nouveau confinement.

Une équipe municipale se doit d'être le reflet de la population actuelle. C'est la clef de voûte sur laquelle nous pouvons construire. Vous avez choisi de nous faire confiance et nous vous en remercions. A nous maintenant de nous montrer dignes de votre confiance. Des projets sont en cours et d'autres à l'étude.

Vous avez constaté qu'aucune festivité ne s'est déroulée depuis le mois de mars et il n'y en aura pas durant encore de longs mois. Nous le regrettons mais la sécurité de tous est primordiale.

Pour les fêtes de fin d'année, nous n'avons pas voulu oublier nos aînés et, en ces temps difficiles, nous leur proposerons un repas festif, que nous leur apporterons à domicile le 16 décembre 2020.

Pour rappel : la cérémonie du 11 novembre se déroulera à 11 heures au Monument aux Morts, sans public.

Si les mesures sanitaires devaient persister et que je ne puisse pas vous rencontrer, je vous souhaite dès à présent de bonnes fêtes de fin d'année.

Votre maire, Jean-Claude Delon

Le voilà, il est là, le nouveau Tchaouvel !

Ce Tchaouvel « nouvelle version » n'aura pas pour but de vous donner un copier-coller des documents « officiels » qui seront simplement mentionnés en vous invitant à venir les consulter en mairie ou sur le tout nouveau site de la commune prochainement accessible à l'adresse suivante : chauzon.fr.
Le Tchaouvel sera un outil de lien et de communication.
Tout Chauzonnais qui souhaitera y faire paraître un article devra prendre contact avec l'équipe municipale de sorte que nous voyions ensemble la possibilité de le publier.
Que d'événements depuis sa dernière parution en décembre 2019.

NOUVEAU CONFINEMENT

Le CCAS poursuit ses activités et sera notamment présent auprès de ceux qui en auront le plus besoin. Compte tenu de la situation actuelle, la permanence des élus prévue le 24 novembre est de fait annulée et reportée à une date ultérieure dont vous serez avertis par le biais des panneaux d'affichage.

Depuis le lundi 25 mai, nous sommes à pied d'œuvre. Il nous faut rattraper le temps perdu lors du précédent confinement (temps qui ne se rattrape jamais totalement, comme tout le monde le sait). Conseils municipaux, réunions internes et mise en place des commissions se sont succédé.

P.A.V. (Point d'Apport Volontaire)

Les points d'apport volontaire font couler beaucoup d'encre et suscitent bien des discussions et polémiques. La seule question à se poser est : « Avions-nous le choix ? ». La politique écologique nationale œuvre dans le sens du tri et du « zéro déchet », une évolution profitable à la planète.

Il faut laisser le temps à la Communauté de Communes de résoudre les problèmes auxquels elle est confrontée (déficit budgétaire, matériel inadéquat, etc.). Nous sommes confiants que les décisions déjà prises et à venir permettront d'atteindre ces objectifs.
Les comptes rendus des conseils communautaires sont disponibles sur le site de l'Interco : cc-gorgesardeche.fr

LA GESTION DES DECHTETS

Quelques conseils pratiques : Les incivilités persistent aux points d'apport volontaire. Rappelons que la carte n'est plus nécessaire mais qu'il faut toujours **appuyer sur le bouton noir** à gauche avant d'effectuer un basculement vers le bas puis de soulever la poignée de la trappe qui, alors, remonte sans effort.
Par ailleurs, les points d'apport volontaire ne se substituent pas à la déchetterie (nous y avons trouvé, entre autres, un lave-linge hors d'usage). La déchetterie de Ruoms propose désormais des horaires adaptés.
Horaires d'ouverture : du lundi au samedi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Concernant les déchets verts, les bords de route et les zones naturelles n'ont pas vocation à accueillir les déchets de tonte ou de coupe qui doivent être portés à la plateforme des déchets verts de Ruoms.
Horaires d'ouverture : du mardi au samedi de 8h30 à 12h30
Petit rappel : **il est interdit de brûler les déchets verts.**

BIEN VIVRE ENSEMBLE

Nous sommes confrontés à quelques problèmes de voisinage qui relèvent de la sphère privée. Nous prenons volontiers le rôle de médiateur dans ces affaires en allant voir les « contrevenants » aux règles du bien vivre ensemble, mais nous ne pouvons pas nous substituer aux services de gendarmerie, habilités à verbaliser. La communication entre voisins est, dans tous les cas, la meilleure solution (*un mauvais arrangement vaut mieux qu'un bon procès* …). Il en va de même pour les nuisances sonores qui sont pénalisables comme le stipule l'arrêté préfectoral, consultable en mairie. Une tolérance est admise pour les professionnels de la restauration en période estivale.

Afin de faciliter la tâche du facteur, nous invitons les propriétaires qui ne l'ont pas encore fait à installer une boîte à lettres normalisée devant leur habitation.

Rappelons également que chaque propriétaire est tenu de tailler ses haies en bordure de voirie et de ruisseau.
Nous comptons sur vous.

Notre village doit rester propre. A nous deux on va y arriver !

Nous sommes également très sollicités concernant des animaux qui errent dans le village et des nuisances dues à d'incessants aboiements ou à la présence de déjections animales sur le domaine public. Rappelons que les chiens ne doivent pas divaguer seuls et que les propriétaires sont tenus de ramasser les déjections de leurs adorables chéris sur l'espace public. Petit rappel : L'arrêté municipal du 28 décembre 1998 stipule « Il est expressément défendu de laisser les chiens divaguer sur la voie publique … ».
Afin de faciliter la tâche des propriétaires de chiens, des poubelles et des sacs plastiques vont être mis à leur disposition à cet effet. Merci de les utiliser.
Un peu de civisme et quelques règles de bonne conduite suffiraient certainement pour une meilleure cohabitation avec son voisinage.
Pour rester sur le sujet des animaux, nous vous remercions de NE PAS NOURRIR les pigeons qui, lorsqu'ils se multiplient, obligent la municipalité à faire intervenir une entreprise spécialisée (ce fut le cas en 2016) pour opérer une migration de ces charmants volatiles. Coût de l'opération pour la commune : 1 200 € !

Il en va de même pour les chats errants. NE LES NOURRISSEZ PAS. Une vaste opération de capture et de stérilisation est en cours depuis le 1er janvier 2020, pour un coût total de 1 400 € réglés à parts égales par l'association 30 millions d'amis et la mairie.

P.L.U (Plan Local d'Urbanisme)

Après 6 années de travail assidu, le PLU de Chauzon est enfin bouclé. Il a été validé par la Communauté de Communes et déposé en préfecture. Il est consultable sur : geoportail-urbanisme.gouv.fr
Sachez que cette équipe, et la précédente, se sont vraiment battues pour préserver les espaces constructibles de Chauzon. Comme toutes les communes de France, nous sommes tenus de respecter les règles nationales d'urbanisme. Nous avons dû nous plier à certaines contraintes que nous n'approuvions pas forcément. Le résultat est là.

TRAVAUX FINALISES

Enfouissement des réseaux (électriques, éclairage public et télécommunications) sur une partie de la rue du Trou, route des Blâches depuis le parking au-dessus de l'épicerie, ainsi qu'une partie du chemin des Combes.
Comme vous avez pu le constater, une sirène a récemment été installée sur le toit de la mairie. Elle sonnera tous les premiers mercredis du mois à midi. Cette sirène est un outil visant à alerter la population, notamment en cas de crue.

TRAVAUX A VENIR

La construction d'un abri-voyageurs est prévue. Après concertation avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes, nous avons été informés qu'un abri-voyageurs pouvait nous être gratuitement fourni, ce qui nous épargnerait une dépense de 15 000 €. Le dossier est en cours.
Les enfouissements de réseaux rue du Trou et des Fournils, sont programmés pour le 1er trimestre 2021. Des devis sont attendus concernant un pavage partiel de ces deux rues.

Conformément à la loi de 1905 qui stipule que les lieux de culte sont la propriété des communes, et compte tenu de l'état de vétusté et de dangerosité de la toiture de notre église, nous sommes dans l'obligation de la mettre en sécurité. Trois cabinets d'architecte ont été contactés afin de nous proposer un devis pour une mission de maitrise d'œuvre.
Tous ces travaux sont d'ores et déjà budgétisés sans mettre en péril nos finances.

FINANCES

Les finances de la commune sont saines. Le dernier compte administratif du budget principal 2019 fait apparaître un excédent d'investissement de 71 699, 20 € et un excédent de fonctionnement de 294 478, 89 €.

LES FESTIVITES

Repas champêtre, castagnade, repas des ainés, annulés en raison de la crise sanitaire.
Vraiment une année éprouvante !

LA VIE DES ASSOCIATIONS

Les Rosiers

Les réunions hebdomadaires sont toujours suspendues.

Le Téléthon aura lieu les 4 et 5 décembre prochains. Vous pouvez faire un don en appelant le 3637 ou sur *telethon.fr*

L'A.C.C.A. (Association Communale de Chasse Agréée)

Suite à la décision gouvernementale, la chasse est suspendue jusqu'à nouvelles instructions.

L'A.P.C.P. (Association Pétanque Chauzon Pradons)

De même, suite à décision gouvernementale, le boulodrome reste fermé jusqu'à nouvelles instructions.
Félicitons les boulistes de l'A.P.C.P. qui sur 3 500 équipes participantes, ont atteint les 16^{e} de finale de la coupe de France.

Le Comité des fêtes

Au vu du contexte actuel, nous sommes dans l'incapacité d'organiser la fête d'Halloween.
Dans l'attente d'un assouplissement des mesures, nous avons malgré tout fixé les dates de nos prochaines manifestations qui seront les suivantes :
- « Matinée boudin », courant février 2021 (date prochainement communiquée)
- « Carnaval », le 27 mars 2021
- « Feu de la St Jean », le 18 juin 2021

Ces dates sont susceptibles d'être modifiées.
Nous restons prêts et impatients à l'idée de vous retrouver pour un moment de joie et de partage.
En attendant de pouvoir relever nos verres ensemble dans la convivialité, le Comité des fêtes vous souhaite une belle fin d'année.

APPEL A VOTRE GENEROSITE

Une collecte de jouets du Sictoba, qui s'associe à l'opération « Laisse parler ton cœur », est organisée du 21 Novembre au 6 Décembre. Une hotte sera disponible en mairie pour y déposer vos dons.

POINT LECTURE

Pierre Bordage: Les Chemins de Damas (2005).
Il est rare de lire un roman où l'on se demande constamment à quel genre il appartient. « Les Chemins de Damas » en est un. Est-ce un roman de science-fiction, un roman psychologique, un polar, un roman social ou un roman d'aventures ? Dans ce livre on retrouve des éléments de tous ces genres et il faut dire que ces éléments sont tous aussi convaincants les uns que les autres.

D'emblée le lecteur est placé dans un temps non précisé, quelque peu futur au nôtre, à l'issue d'un conflit atomique entre l'Occident et le Moyen Orient qui a duré une quinzaine d'années et d'où l'Occident est sorti vainqueur. Il n'en reste pas moins que Paris (où l'action se déroule pour la plus grande partie du roman) et l'Europe de l'Ouest sont partiellement ravagées. Parmi les ruines tout le monde tente de survivre et chacun doit faire face à la crise, aux groupes évangéliques et aux milices. Et dans cette immense misère de plus en plus de parents doivent faire face à la disparition soudaine de leurs enfants.
Jemma, mère divorcée, est une des victimes de cette catastrophe, mais elle est décidée à retrouver sa fille Marion. Pour cela elle est prête à laisser derrière elle sa situation relativement privilégiée, à suivre Luc, un journaliste qui vient de perdre son poste, et à s'aventurer, à base de rumeurs, dans un monde diabolisé. Retrouvera-t-elle sa fille ? Je vous invite à vous aventurer dans ce roman, parfois déroutant et parfois dégoûtant, mais toujours invitant…à lire plus.

Bonne lecture ! Carl Evertse

La bibliothèque est actuellement fermée pour respecter les consignes gouvernementales.

RAPPEL

Les inscriptions sur les listes électorales peuvent s'effectuer toute l'année et au plus tard le 6e vendredi précédent le premier tour d'un scrutin.

ETAT CIVIL

Décès

M. Marcel CHAIZE, décédé le 21 février 2020, à l'âge de 85 ans.

M. Gaston CAPELLI, décédé le 19 avril 2020, à l'âge de 88 ans.

Mme Josiane LESPINA née LALOUETTE, décédée le 13 juillet 2020, à l'âge de 80 ans.

Mme Irène THOULOUZE née BOUCHER, décédée le 26 juillet 2020, à l'âge de 96 ans.

Mariages

M. David RASCLE et Mme Marion MERLE, mariés le 12 septembre 2020.

M. Arthur LE GALL et Mme Marion MALAFOSSE, mariés le 19 septembre 2020.

M. Jean-Charles GROS et Mme Monique LIMOUSIN, mariés le 13 octobre 2020.

Naissances

Jules ROURE, fils de Maxime ROURE et Lydia BAVOUX, né le 26 avril 2020 à Aubenas.

Giulian MARA, fils de Cédric MARA et Vanessa BONNEFOY, né le 11 juillet à Aubenas.

Gaspard SAID VASSIEUX, fils de Sébastien SAID et Bérangère VASSIEUX, né le 19 juillet à Aubenas.

Monsieur Michel PRAT (Michou) nous a fait parvenir le reportage suivant que nous vous transmettons sous forme de feuilleton. Bonne lecture.

1960. Un été merveilleux à Chauzon.

Juillet 1960, déjà 60 ans. Combien de personnes se souviennent que les américains débarquèrent à Chauzon, plus exactement au pont de Chauzon ?
Sûrement très peu ! Ce débarquement n'avait rien à voir avec celui de 1944 en Normandie, mais rapporté à la taille de Chauzon ce fût l'événement de l'année, que dis-je, de la décennie, du siècle !

Voici les faits :
En vacances à Chauzon, comme tous les ans, pour 2 mois et demi (on nous avait déjà raboté 15 jours en septembre), j'avais lu dans les journaux qu'un film se tournait à Salavas, du côté de Vallon Pont d'Arc, et que l'Ardèche y jouait le « rôle » d'un torrent africain.
Raymond Brot qui venait de construire sa maison (futur Café du Pont) entre la route et la falaise (à pic) du pont, me confia que Juliette Gréco (vedette de ce film) rentrait tous les soirs venant du lieu de tournage vers son hôtel à Vals-les-Bains, et qu'avec ses accompagnateurs, elle s'était arrêtée un jour pour admirer le paysage du Cirque de Gens.
Cet arrêt servit-il de repérage ?

Toujours est-il qu'un matin, la chaussée de la nationale, juste en face du stop de la route de Pradons fut couverte par 3 lettres : D F Z d'un mètre, à la peinture blanche avec une flèche indiquant la direction à prendre. DFZ signifiant Darryl F. Zanuck (le producteur) ; moyen de communication simple et efficace que nous emprunterons par la suite aux américains.
Et ce fut le débarquement. Un événement en soi, vu le nombre de véhicules, à une époque où nous nous déplacions à pied, à vélo, en autobus ou en train.
Et nous dans tout cela ?

Et bien nous venions nous baigner tous les jours au pont, à la plage de Sablière qui portait bien son nom et se situait juste sous le chemin d'accès à la carrière de Brot.
Avec leur logistique, du style « U.S. Army » l'équipe de tournage s'appropria le chemin de la carrière et le recalibra afin qu'un camion puisse l'emprunter.

Nous les curieux, étions cantonnés au niveau du pont sur l'espace de la croisée de la route et des chemins de la carrière et de la plage, et là, c'était la foire. Le va et vient incessant des jeep, entre le plateau situé sur la carrière et la base située au pont.
Les techniciens qui communiquaient par radio portatives, terminant leurs phrases par « over », le chapiteau de l'intendance implanté sur le pré, coté Pradons au bas de la route bordée d'acacias à l'emplacement de l'actuel camping du Pont. Les engins de chantier, rabotant le chemin, plaçant des traverses de chemin de fer pour faire un tremplin, les techniciens préparant des rochers en toiles, plâtrés et peints aux couleurs locales. Et enfin apparu la « vedette » du film, un camion bâché de couleur ocre, 2 essieux à l'arrière, cabine avancée. Avec une cargaison de bières (de Ruoms) en boîtes de conserve en fer, et d'eau d'Evian en boites d'alu.
Puis, commencèrent les prises de vue…

(la suite au prochain n°)